



# **PAS DE CONQUÊTES SOCIALES, SANS LIBERTÉS SYNDICALES! SANS LIBERTÉ de MANIFESTER!**

► **Loi liberticide**, portant atteinte à la liberté fondamentale de manifester !  
► **Condamnation sans jugement** du secrétaire général de la CGT du Lot pour distribution de tract sur l'autoroute dans le cadre d'une journée d'action interprofessionnelle...(tribunal Cahors le 10 mai à 9h00)

► **Réponse par la violence aux différents mouvements sociaux** (Lycéens, étudiants, syndicaux, Gilets Jaunes...) pour ne pas répondre aux légitimes revendications, avec des blessures, mutilations notamment par l'usage de Flash Ball, LBD (Lanceur de Balle de Défense), grenades de désencerclement...

► **Appel à l'armée (forces sentinelle) et interdiction de manifester sur certaines places.**

Le gouvernement Macron à la solde du Medef, utilise tous les moyens pour faire taire la contestation grandissante et met en danger nos libertés et la démocratie ! De l'affaire Benalla, à celle envers la militante Geneviève Legay, en passant par la répression syndicale contre la Loi Macron, la répression envers les lycéens et les nombreux cas de violences policières entraînant blessures graves et mutilations de manifestants depuis novembre...Ce sont les signes d'un gouvernement aux abois qu'il est urgent de stopper dans sa folie liberticide en participant en nombre aux initiatives et manifestations, pour imposer l'arrêt de la répression et de mettre en place véritables mesures de justice sociale et fiscale.

**LIBERTÉS PUBLIQUES  
EN DANGER**



**STOP ! L'action syndicale ne peut être criminalisée.**

**STOP ! Le maintien de l'ordre doit être «pacifique».**

La CGT dénonce la répression syndicale à l'encontre de militants, la carence de l'État en matière de protection des manifestants. L'usage injustifié, disproportionné et dangereux d'armes, lors des manifestations, le recours à l'armée est à proscrire. La liberté de manifester est un droit fondamental. Il n'y a pas de conquêtes sociales (salaires, emploi, protection sociale...) sans libertés syndicales, ni liberté de manifester !

**Ensemble Réagissons face à l'injustice! La CGT appelle à se mobiliser pour :**

- **Le rétablissement du droit de manifester en toute liberté,**
- **L'interdiction de l'utilisation des LBD, des grenades par les forces de l'ordre, lors de toutes mobilisations, non au recours à l'armée,**
- **L'arrêt de toute forme de répression syndicale,**
- **De véritables mesures de justice sociale et fiscale.**

**La CGT du Lot appelle tous les citoyens à un Rassemblement :**

**Jeudi 11 Avril à 17h00** devant le tribunal de Cahors

**Pour la liberté de Manifester, pour les libertés syndicales !**